

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2018-25**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoir : 01
Votants : 12

L'an deux mil dix huit
Le 30 Août à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 24 août 2018

OBJET : Nouveau règlement intérieur relatif à la location de la salle des fêtes à compter du 01/01/2019

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Bruno BESANÇON, Benoist CHAMARAUD, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Philippe PELLET, Sylvie SABATIER

ABSENT : Erwan BRACCHI

EXCUSES : Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Michel PERRET, Jean-Michel PIDOLOT

Pouvoir : Michel PERRET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Monsieur le Maire explique que le règlement intérieur de la salle des fêtes doit être modifié pour l'année 2019.

M. le Maire propose le règlement intérieur ci-joint

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE, le nouveau règlement intérieur proposé et charge Monsieur le Maire d'appliquer ces changements à compter du 01/01/2019.

Jean-Michel DREVET

Maire de Tramolé

The image shows a blue ink signature of Jean-Michel DREVET over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE TRAMOLE' at the top and '38500 ISERE' at the bottom, with a central emblem.

- Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
- Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
- Visé par le contrôle de la légalité et affiché -Certifié exécutoire